

<p>1 Numéro de compte</p>	Numéro de compte CI : _____ Numéro de compte du courtier (le cas échéant) : _____										
<p>2 Information sur le porteur de parts</p>	Nom du porteur de parts : _____										
<p>3 Calculs des paiements de FERR Cette sélection est offerte uniquement la première année suivant l'ouverture du FERR.</p>	Je choisis de fonder mes paiements de FERR en fonction de : <input type="checkbox"/> l'âge de mon conjoint (CI choisira, par défaut, l'option « Mon âge » si cette section n'est pas remplie. Fournissez la date de naissance de votre conjoint : _____ JJ/MM/AAAA										
<p>4 Programme de retraits systématiques pour les régimes de type FERR seulement Lorsqu'un fonds de la Série G5 20 n'est pas dans la phase de distribution, les paiements seront déterminés selon les instructions fournies à la section 2.</p>	<p>Toutes les distributions garanties versées directement à partir de votre FERR s'appliqueront au montant de votre versement annuel minimum. Lorsque les distributions garanties commencent, elles sont versées le ou vers le quatrième jour ouvrable. Remplissez les sections 1 à 3.</p> <p>Section 1 – Type de paiement (choisissez l'option A ou B) :</p> <p>A. <input type="checkbox"/> Versement annuel minimum (VAM) Les distributions garanties seront réinvesties dans le Fonds de marché monétaire (FA) et seront comprises dans les paiements prévus. Tout montant supplémentaire requis pour atteindre le montant de votre paiement sera déduit des parts de votre compte selon les instructions fournies à la section 2.</p> <p>B. <input type="checkbox"/> Un montant annuel demandé de _____ \$ <input type="radio"/> Brut <input type="radio"/> Net des frais <input type="radio"/> Net des frais et des retenues d'impôt Si vous ne choisissez pas une des options ci-dessous, les distributions garanties seront, par défaut, comprises dans le montant demandé.</p> <p style="text-align: center;">Choisissez une des options ci-dessous :</p> <p><input type="checkbox"/> Inclure mes distributions garanties dans le montant demandé. Les distributions garanties seront réinvesties dans le Fonds de marché monétaire (FA) et seront comprises dans les paiements prévus. Tout montant supplémentaire requis pour faire respecter votre paiement sera déduit des parts de votre compte selon les instructions fournies à la section 2.</p> <p><input type="checkbox"/> Ne pas inclure mes distributions garanties dans le montant demandé. En outre du montant demandé, les distributions garanties seront versées en espèces. Le montant demandé sera déduit des parts de votre compte selon les instructions fournies à la section 2. Il est possible que vos paiements soient effectués à des dates différentes, car les distributions garanties sont uniquement versées le ou vers le quatrième jour ouvrable du mois. Veuillez noter que des taux de retenue d'impôt personnalisés ne peuvent pas être appliqués aux distributions garanties versées en espèces.</p> <p>Section 2 – Type de paiement</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr style="background-color: #333; color: white;"> <th style="text-align: left; padding: 5px;">Codes de fonds</th> <th style="text-align: left; padding: 5px;">%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; padding: 5px;">Total</td> <td style="padding: 5px;">100 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Section 3 – Fréquence du paiement, date du premier paiement et méthode :</p> <p>La date de paiement doit être entre le 1^{er} et le 25 du mois pour les régimes de revenu.</p> <p>Toutes les distributions garanties sont versées le ou vers le quatrième jour ouvrable du mois. Vous recevrez deux paiements si vous choisissez de recevoir la distribution garantie qui sera versée le quatrième jour ouvrable de chaque mois, en outre du montant demandé. Si vous choisissez d'inclure vos distributions garanties dans votre montant demandé, elles seront investies dans le Fonds de marché monétaire pour que vous ne receviez qu'un seul paiement selon la fréquence demandée.</p> <p>Si aucune date n'est précisée, CI effectuera le versement minimum du FERR, FRV, FRRI ou PRIF en décembre et rachètera un montant proportionnel de parts de tous les fonds, sauf des fonds de la Série G5 20, à moins que cela soit nécessaire, afin de satisfaire le paiement demandé.</p> <p>Date : _____ JJ/MM/AAAA</p> <p>Fréquence de paiement (choisissez une seule option) <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle</p> <p>Méthode de paiement</p> <p><input type="checkbox"/> Paiement direct dans le compte bancaire (remplir la section 5)</p> <p><input type="checkbox"/> Envoyer à l'investisseur</p> <p><input type="checkbox"/> Envoyer à une autre adresse _____</p>	Codes de fonds	%							Total	100 %
Codes de fonds	%										
Total	100 %										

5 Renseignements bancaires et détails des paiements

Veillez joindre un CHÈQUE ANNULÉ ou inscrire les renseignements bancaires.

Dépôt direct dans le compte bancaire

(Vous recevrez vos versements plus rapidement si vous choisissez cette option.)

Compte de banque _____ Nom de l'institution financière _____

Numéro transitaire _____ Adresse _____

Numéro de compte _____ Nom du compte _____

6 Autorisation du porteur de parts

En signant ci-dessous, vous comprenez ce qui suit :

- Vous avez choisi une des options de retrait proposées et vous n'avez pas besoin d'information supplémentaire à leur sujet.
- Tout retrait de parts des fonds de la Série G5|20 aura des répercussions sur le montant des distributions garanties qui vous sera versé, selon la date d'anniversaire de chaque fonds de la Série G5|20, et diminuera vos distributions garanties futures.
- En rachetant des parts de fonds, ces derniers peuvent être assujettis à l'impôt, sur le revenu aux retenues d'impôt et à des frais.
- Pour les comptes FERR, lors de la phase de distribution, les distributions garanties seront comprises dans votre versement annuel minimum que vous devez, d'après la loi, retirer de votre compte.
- Si les transactions futures rendent les instructions ci-dessus obsolètes et que de nouvelles instructions ne sont pas fournies, tous les rachats seront, par défaut, répartis au prorata dans tous les fonds, sauf les fonds de la Série G5|20.

J'atteste par la présente que tous les renseignements indiqués sur ce formulaire sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

X OBLIGATOIRE

JJ/MM/AAAA

Signature du porteur de parts

Date

7 Autorisation du représentant

À remplir par le représentant.

J'atteste avoir reçu les instructions de mes clients et de leur avoir fait part des répercussions possibles de la présente demande.

Nom du représentant (en lettres moulées) Numéro du courtier et du représentant

X OBLIGATOIRE

JJ/MM/AAAA

Signature du représentant

Date

Veillez envoyer le formulaire rempli à : 15, rue York, deuxième étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3 | Télécopieur : 1-800-567-7141



630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2900, Montréal (Québec) H3B 1S6 | www.ci.com

Bureau de Montréal
514-875-0090
1-800-268-1602

Toronto
416-364-1145
1-800-268-9374

Calgary
403-205-4396
1-800-776-9027

Vancouver
604-681-3346
1-800-665-6994

Service à la clientèle
Français : 1-800-668-3528
Anglais : 1-800-563-5181

1307-1375_F (06/14)

UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI»), « nous », « notre », « nos ») a besoin de vos renseignements personnels pour administrer et fournir les services liés à votre compte (« services de comptes »). Nous utilisons vos renseignements personnels recueillis sur ce formulaire pour vous fournir les produits et services que vous avez demandés, améliorer nos produits et services et remplir nos obligations légales et réglementaires. Des conditions supplémentaires en matière de protection des renseignements personnels s'appliquent à l'utilisation de nos services en ligne et de certains autres services. Nous ne sommes pas responsables du traitement de vos renseignements personnels par les fournisseurs tiers, comme votre conseiller financier et sa société de courtage. Ils traitent les renseignements personnels conformément à leurs propres conditions. Pour administrer et gérer votre compte, nous partageons vos renseignements personnels avec les sociétés membres du groupe de Financière CI et leurs filiales. Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et d'en demander la correction, ou de retirer votre consentement au traitement de vos renseignements personnels. Pour de plus amples renseignements, y compris en ce qui concerne notre recours aux fournisseurs de services à l'extérieur du Canada ou de votre province de résidence, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels ou consulter la politique de confidentialité de GMA CI au <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>.